

BUREAU DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 10 novembre 2022 s'est réuni le 18 novembre 2022, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP
- Noëlle CHENOT- Maire de SURZUR - Vice-Présidente (arrivée à 10h40)
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
- Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
- Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
- Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
- Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président

- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
- Roland TABART - Maire d'ARZON
- Patrick EVENO - Maire de BADEN
- Jean LOISEAU - Maire de L'ILE D'ARZ
- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Yves DREVES - Maire de LE BONO
- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
- Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
- Sylvie SCULO - Maire de SENE
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

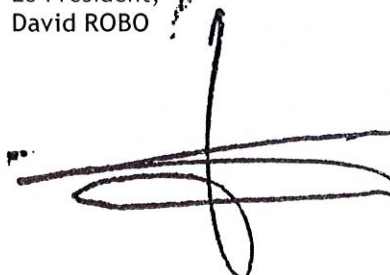
Ont été excusés :

- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELLEN
- Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président

Ont été absents :

- Pascal HERISSON- Maire de BRANDIVY
- Freddy JAHIER- Maire de COLPO
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas

Le Président,
David ROBO



-31-

SEANCE DU BUREAU DU 18 NOVEMBRE 2022

PATRIMOINE, TOURISME ET EVENEMENTIEL

SUBVENTION AU COMITÉ RÉGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE DE BRETAGNE SUD

Durant l'été, le comité régional de la conchyliculture de Bretagne Sud a mené une campagne de communication radio afin de relancer la consommation des produits locaux. Il s'agissait de diffuser durant 6 semaines, à partir de mi-juillet, des spots « radio », représentant un total environ 2 400 spots de 20 secondes pour promouvoir notamment les huîtres.

Les professionnels, durement impactés par les crises successives, ont besoin de soutien de l'ensemble des acteurs locaux pour retrouver la confiance des consommateurs, écouler les stocks de la saison passée, et en même temps, valoriser le patrimoine local dont ils font partie. L'objectif de cette promotion était de redonner envie aux citoyens et aux touristes, de manger des huîtres et des coquillages afin de leur rappeler les bienfaits pour la santé, de les faire rêver et de relancer la consommation.

Cette campagne de communication, déjà réalisée en 2020 et 2021, a eu un impact très fort pour les conchyliculteurs réalisant de la dégustation et de la vente directe de coquillages sur site ou au marché durant la période estivale.

Le Comité Régional de la Conchyliculture a sollicité une aide financière auprès de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération afin de financer cette campagne de communication, dont le budget est de 25 000 €.

Aussi, il vous est proposé :

- *d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € au Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Sud pour financer la campagne de communication estivale 2022 ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ